Conseil et formation
en secteurs sanitaire, social et médico social
Management par la qualité - Gestion des risques - Certifications - Évaluations ESSMS - Droit des patients / usagers

DROITS DES PATIENTS ET EPP

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

AU TERME DE LA FORMATION LES PROFESSIONNELS CONNAISSENT ET METTENT EN ŒUVRE LES PRINCIPES LIÉS AUX DROITS DU PATIENT CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU RÉFÉRENTIEL HAS.

Jusqu'à 15 professionnels sont formés aux droits des patients et des usagers ;
Jusqu'à 75 professionnels sont sensibilisés sur le thème ;
Un audit de terrain sur cette thématique est réalisé ;
Un projet d'EPP est mis en place pour être valorisé lors de la visite ;
Un plan d'actions correctives est élaboré pour être mis en oeuvre ;

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

JOUR 1

Contexte légal et règlementaire des droits des patients.

Droits du patient à l'information sur sa pathologie et son traitement ;
Recherche de la contribution du patient à toutes les étapes de sa prise en charge ;
Droits à l'information sur la désignation d'une personne de confiance ;
Consentement du patient et discussion bénéfices risques ;
Le circuit et la gestion des plaintes et des réclamations ;

L'information du patient en cas de dommage lié aux soins ;

Droits du patient en fin de vie et directives anticipées ;

Confidentialité et secret professionnel ;

Respect de la dignité et de l'intimité du patient et de la personne accompagnée ;

Accès du patient ou des tiers à son dossier ;

Bientraitance et maîtrise du risque de maltraitance ;

Éthique et déontologie, questionnement éthique ;

Droits des patients dans la procédure de certification et lors de la visite de certification ;

Droits collectifs, représentation des usagers, son rôle au sein de l'établissement, rôle de la CDU dans la démarche qualité institutionnelle ;

Responsabilité des professionnels, disciplinaire, civile, pénale éventuelle ;

Liste non limitative...

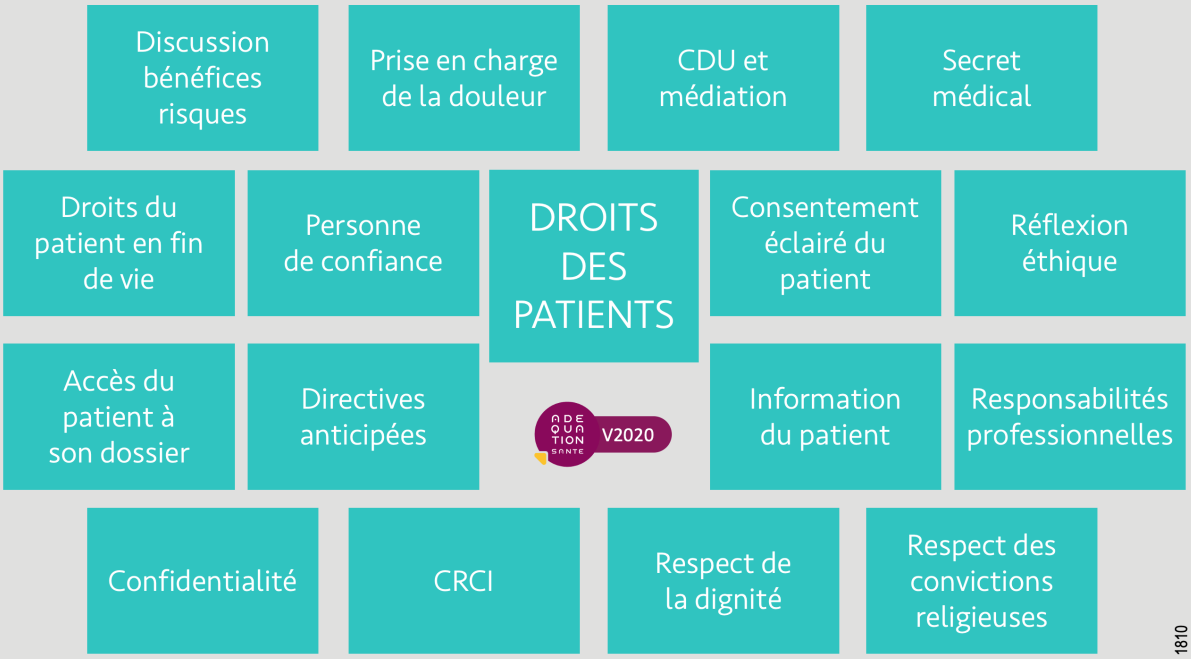

JOUR 2

Audit des connaissances des professionnels de terrain réalisé par les participants au séminaire du 1er jour.

Sensibilisation des professionnels rencontrés dans les services à qui sont communiquées les réponses exactes,

Évaluation des connaissances et des pratiques en matière de droits du patient,

Formalisation du rapport d'évaluation et du plan d'actions correctives associé,

Synthèse pédagogique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

JOUR 1

Séminaire de formation au respect des droits du patient dans une approcher éthique, apports cognitifs adaptés aux situations de droit rencontrées dans la pratique quotidienne des participants.

Rappel et actualisation des méthodes et outils dont la maitrise est incontournable.

Accompagnement de la mise en application pratique des connaissances.

Formation-action, formation pratique, mise en situation, accompagnement pratique, coaching.

Le dispositif pédagogique proposé sera adapté autant que nécessaire aux acquis, aux besoins des participants en termes de durée, de méthode et de programme pédagogique.

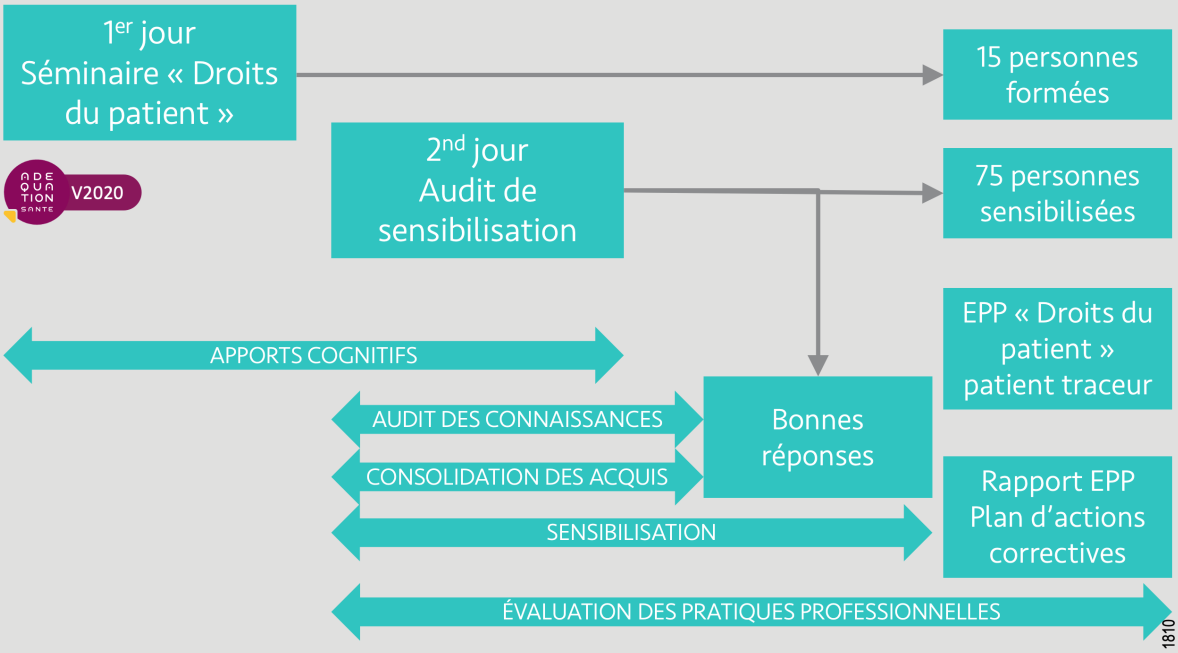

JOUR 2

Audit terrain, évaluation des connaissances puis sensibilisation des professionnels audités ;

EPP en matière de respect des droits du patient ;

SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cartographie des connaissances ;

Présentation animée (PowerPoint) ;

Support de prise de notes structurées associé à la présentation pédagogique ;

Documentation technique de référence ;

Exemples et supports électroniques réutilisables ;

Remise de la documentation produite en séance ;

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Écoute et prise en compte des acquis des participants préalables à la formation.

Écoute et prise en compte des attentes des participants au début de la formation.

Écoute active des participants tout au long du programme et adaptation aux demandes exprimées.

Évaluation « à chaud » des acquis et de la satisfaction des participants et du commanditaire au terme de la formation.

Évaluation à 6 mois / 1 an, des acquis de la formation et de la mise en œuvre effectives de ces méthodes et outils proposés.

PUBLIC

Tous les professionnels de santé assurant ou participant à la prise en charge du patient. ou à l'accompagnement de l'usager ;

Membres de la Gouvernance;

Secrétaires médicales;

Cadres de santé ;

Membres de la CDU ;

Représentants des usagers ;

BUDGET PÉDAGOGIQUE

Le budget pédagogique sera établi sur demande en fonction de la durée et de l'effectif à former au programme de formation requis par l'établissement.

DURÉE

La durée de la formation sera de 2 à 3 jours consécutifs.

Siège social / Région sud
54 rue Saint Ferréol
13 001 Marseille

04 91 75 75 75

Région Nord
20/22 avenue du Général Sarrail
78 400 Chatou

contact@adequationsante.com